

# TERRES

## d'estuaire

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ESTUAIRE

ARCINS / ARSAC / CUSSAC FORT-MÉDOC / LABARDE / LAMARQUE  
LUDON-MÉDOC / MACAU / MARGAUX-CANTENAC / LE PIAN-MÉDOC / SOUSSANS

DOSSIER  
**Environnement**

P — 4

ACTUALITÉS  
**Brèves d'Estuaire**

P — 8

ZOOM SUR  
**Aménagement**

P — 10



Plateforme déchets verts,  
déchèterie d'Arsac.

# Sommaire



DOSSIER

## ENVIRONNEMENT

P — 4

ACTUALITÉS

## BRÈVES D'ESTUAIRE

P — 8



ZOOM SUR

## AMÉNAGEMENT

P — 10



À VOTRE SERVICE

## ENFANCE ET JEUNESSE

P — 12



FINANCES

## BUDGET 2019

P — 14



### TERRES D'ESTUAIRE N°4 - 2019

Magazine édité par la CdC Médoc Estuaire. T. 05 57 88 08 08

Directeur de la publication : Gérard Dubo. Rédacteurs en chef : Fabienne Ouvrard et Séverine Lagrabette.  
Rédaction : Agence The Kub — Photos : Office de Tourisme Margaux-Cantenac, Pierre Antoine, Faisons de Belles Images, Shutterstock, Getty Images. Photo de couverture : Faisons de Belles Images. Réalisation : Agence The Kub - Imprimé sur papier PEFC® à 12 500 ex. Retrouvez les précédentes éditions en téléchargement sur [cc-medoc-estuaire.fr](http://cc-medoc-estuaire.fr).





TERRES D'ESTUAIRE

# L'édito du président

Le dernier magazine de notre mandat rend compte fidèlement de l'activité de notre Communauté de Communes Médoc Estuaire. Dans un budget maîtrisé en fonctionnement et volontariste en investissement, les trois pôles les plus "consommateurs" de fonds publics sont développés et traités :

## L'ENVIRONNEMENT :

- La collecte et le traitement des ordures ménagères.
- La déchèterie et le tri sélectif.
- L'agriculture, plus particulièrement la viticulture et le développement durable.

## L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT :

- L'eau potable – production et distribution.
- L'assainissement, collectif et non collectif.

## LA PETITE ENFANCE ET LA JEUNESSE :

- Le relais d'Assistantes Maternelles (RAM), les micro crèches, les crèches.
- L'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH).
- L'Accueil Périscolaire (APS).

Nous avons déjà évoqué le rôle essentiel du pôle prévention et sécurité qui intervient, avec compétence, dans un contexte social et sécuritaire compliqué. En investissement, l'aménagement de notre territoire se poursuit conformément au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) que nous avons validé en début de mandat, seuls quelques aléas modifient le calendrier :

- L'hôtel communautaire est un équipement indispensable qui doit permettre à nos agents de travailler dans de bonnes conditions. Il sera terminé en mai 2020.

- La poursuite de l'aménagement de nos zones d'activités, "Aygue Nègre" à Ludon-Médoc, "Chagneau" à Arsac, "le Cartillon" à Lamarque, est synonyme de dynamisme territorial et de création d'emplois.

- Après concours, le choix du cabinet d'architectes auquel va être confiée la réalisation de l'office de tourisme de Margaux-Cantenac a été validé en Conseil Communautaire.

- Enfin, après celui d'Arsac et de Ludon-Médoc, l'ALSH de Macau sera réalisé avec une ouverture prévue pour février 2020.

Bien évidemment, le développement du haut débit, engagé depuis le dernier trimestre 2018, se poursuivra jusqu'en 2024. Les choix politiques forts, décidés par les élus, ont une traduction significative sur notre territoire et impactent notre quotidien.

Notre Communauté de Communes tient, aujourd'hui, une place essentielle dans notre vie et nos activités. Elle est devenue incontournable mais doit respecter chaque commune.

L'ensemble des agents communautaires est à remercier et féliciter pour son implication et son professionnalisme. Médoc Estuaire est, en quelques années, devenue une belle collectivité au service de tous et pour le bien de chacun.

**Sachons la protéger et la magnifier.**

*Gérard Dubo*

Président de la Communauté de Communes  
Médoc Estuaire

# Déchèterie d'Arsac : un an après

**Des installations neuves, de nouvelles filières de tri, une circulation plus fluide, un accès sécurisé, les premiers retours sur le réaménagement de la déchèterie sont plutôt bons.**

**Moins d'attente, plus d'espace** et de **facilité** pour **décharger**, plus de possibilité de tri, "à chaud", les premières réactions des usagers sont unanimes. Depuis un an et après quelques réglages, le contrôle d'accès par carte est désormais opérationnel. Celui-ci permet **d'améliorer le suivi de l'activité** et d'identifier les utilisateurs pour **réserver le service aux seuls usagers de la CdC** qui en supportent seuls le coût financier.

Suite aux retours des usagers, une analyse sur une année complète d'utilisation du contrôle d'accès en fonctionnement optimal sera menée, pour une éventuelle évolution future des conditions d'accès.

## DES DÉCHETS QUI DEVIENNENT DES RESSOURCES

Depuis janvier, le site a ouvert **deux nouvelles filières spécifiques de collecte** pour la valorisation des déchets **d'équipements électriques et électroniques usagés** et celle des **pneus usagés**.

Des collectes séparées sont aussi prévues à court terme pour les déchets de meubles et de livres alors qu'une filière de réemploi d'objets réutilisables est à l'étude en partenariat avec des associations locales.

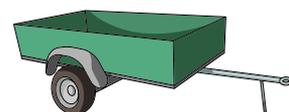


## COLLECTER, TRIER, VALORISER ET RÉDUIRE LES DÉCHETS

Depuis sa création, la CdC gère la compétence "élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés" pour les 10 communes de son territoire. Elle assure l'organisation des différentes collectes, le traitement des déchets, l'information au public et gère les déchèteries.

Un double objectif : optimiser le service et réduire les déchets produits sur le territoire.

### CONTRÔLE D'ACCÈS : LES PREMIERS CHIFFRES



**10 000**

cartes distribuées sur les 2 déchèteries d'Arsac et de Cussac (fin 2018), **9 500** aux particuliers, **500** aux professionnels et collectivités.

**51 000**

passages de particuliers à Arsac, **1 800** de professionnels en **9 mois**.

**15 222 t**

**↗ 1.4%**

de déchets collectés à Arsac et Cussac (en 2018).

grâce au contrôle d'accès (+12% en 2017).





## BÂCHAGE OBLIGATOIRE DES DÉCHETS !

Les abords des routes menant aux déchèteries sont régulièrement jonchés de déchets constituant un risque pour la circulation, mais également une pollution pour l'environnement. Avant de partir à la déchèterie, merci de vérifier la fixation de votre chargement.



## STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Aux abords des conteneurs, sur les routes ou en pleine nature, les dépôts sauvages constituent un risque sanitaire avéré pour les sols et les rivières. Ils viennent aussi détruire les efforts et les investissements consentis pour améliorer le cadre de vie.

**À SAVOIR :** déposer ou jeter, en un lieu public ou privé, une épave de véhicule, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, est interdit et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € ! (Art. 635-8 du Code Pénal).

Le fait d'abandonner sacs, cartons et même emballages ou bouteilles à côté des bornes d'apport volontaire est aussi considéré comme un dépôt sauvage.

## UNE DÉCHÈTERIE À LAMARQUE ? L'ÉTUDE EST LANCÉE

Du fait de sa situation géographique à la limite du territoire, mais aussi d'une certaine vétusté, la déchèterie de Cussac Fort-Médoc draine seulement 12% des apports volontaires de déchets.

Sa fermeture est envisagée, mais la CdC étudie en partenariat avec la Communauté de Communes Médulienne, l'opportunité de réaliser une nouvelle installation adaptée aux besoins des usagers du nord du territoire. À Lamarque, un site a été identifié et une étude va être engagée dans les prochains mois afin de définir les besoins techniques ainsi que l'aménagement global du site.

# Bien trier, le 1<sup>er</sup> geste citoyen



En 2018, les habitants de la CdC Médoc Estuaire ont déposé **1 138 tonnes de déchets** dans les **sacs jaunes** soit **41,5 kg/hab (46,1 kg/hab pour la moyenne nationale)**. Il reste encore des efforts à faire pour augmenter le nombre de trieurs, mais aussi pour diminuer les erreurs de tri.

Ces dernières représentent **24% du tonnage** de déchets ménagers recyclables collectés en 2018, soit **285 tonnes**. Leur transport jusqu'au centre de tri puis en centre d'enfouissement est coûteux et impactant pour l'environnement du fait des transports qui pourraient être évités.

## UNE CONSEILLÈRE EN PRÉVENTION DES DÉCHETS

Pour inciter à mieux trier et prévenir la production de déchets, une **conseillère tri et prévention des déchets** a été recrutée au sein de la CdC.

### Ses missions :

- Informer et répondre aux attentes du public en matière de tri et de prévention des déchets (animations scolaires, communication en porte-à-porte...).
- Proposer des actions de prévention afin de réduire la quantité de déchets et d'améliorer la qualité du tri sur le territoire.

## REFUS DE COLLECTE !

Afin de remédier à des défauts de tri, les agents qui constatent des erreurs importantes (présence de verre, textile, emballages non-recyclables... qui représentent plus de 50% du contenu) apposent désormais un autocollant sur le sac non collecté. Celui-ci indique les raisons de leur refus et invite l'utilisateur à faire le tri avant la collecte suivante et à contacter le service environnement/déchets en cas de questions.



## SAUVEGARDER LES POLLINISATEURS

Le 27 juin dernier dans le cadre du projet VITIPOLL, qui vise à la préservation des pollinisateurs en territoire viticole, les communes de l'AOC de Margaux et le syndicat viticole des vins de Margaux ont organisé une journée de conférences et d'échanges sur le thème : biodiversité, viticulture et territoire.

S'adressant aux professionnels et aux élus, il s'agissait de bien comprendre les enjeux, notamment l'importance de la biodiversité et des pollinisateurs en territoire urbain comme rural. Mais aussi de partager les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour favoriser la richesse de la biodiversité locale.



### + D'INFO

Le guide du tri sur le site [www.cc-medoc-estuaire.fr](http://www.cc-medoc-estuaire.fr) rubrique gestion des déchets.



**Service environnement / déchets CdC Médoc Estuaire**  
05 18 06 10 34

# Service Public de l'Assainissement Non Collectif

**Le SPANC conseille et accompagne les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif. C'est lui aussi qui contrôle leur bon fonctionnement.**

Depuis janvier 2018, la CdC Médoc Estuaire est compétente en **matière d'assainissement non collectif sur l'ensemble de son territoire**. Elle vient d'élaborer un **nouveau règlement** et de recruter un **contrôleur SPANC**, Quentin Piriou, pour assurer ses missions de contrôle sur les installations privées :

**Sur une année, je peux faire 350 à 400 contrôles, explique-t-il. La plupart sont obligatoires, soit programmés à intervalles réguliers, soit au moment de la vente d'un bien ou de la conception d'une nouvelle installation.**

**J'ai aussi un rôle de conseil auprès des particuliers qui se posent des questions sur l'assainissement non collectif.**

À partir de l'été, les contrôles périodiques de bon fonctionnement débiteront par la commune du Pian-Médoc avec environ 600 installations à contrôler. Par secteur, les propriétaires seront informés sur le déroulement du contrôle et consultés sur leur possibilité de rendez-vous.



Près de

**1 600**

**installations d'assainissement non collectif sur le territoire de la CdC**

**855**

sur le Pian-Médoc.

**520**

sur les communes d'Arsac, Margaux-Cantenac et Soussans.

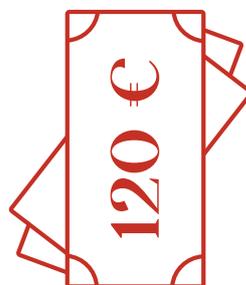
**220**

sur les communes de Ludon-Médoc, Macau et Labarde.

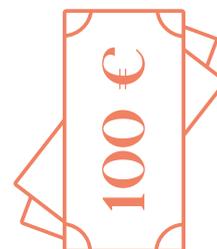
**20**

sur les communes d'Arcins, Cussac Fort-Médoc et Lamarque.

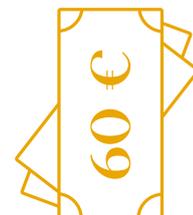
## LES TARIFS DU SPANC



Contrôle de bon fonctionnement et contrôle vente.



Contrôle de réalisation.



Contrôle de conception.

## Une charte de "bon voisinage" entre viticulteurs et riverains

"Bien vivre ensemble, c'est comprendre et respecter les attentes de chacun", tels sont les premiers mots de la charte qui sera bientôt soumise à l'approbation des élus et des professionnels du monde du vin. À l'initiative de la CdC Médoc Estuaire, un long travail a été mené pour rapprocher les viticulteurs des riverains notamment sur l'utilisation des espaces naturels

et de la voirie. S'adressant donc à tous, la charte fixe des engagements et fait des propositions qu'il s'agisse, par exemple, de définir ensemble qui entretient les abords des voiries ou de créer une instance de concertation entre les vignerons et les collectivités. Ce projet s'inscrit dans une démarche responsable et dans un respect global de l'environnement.

## Extension de l'hôtel communautaire



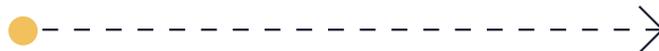
Devenu trop exigü pour accueillir tous les nouveaux services de la Communauté de Communes, l'hôtel communautaire sera agrandi de 450 m<sup>2</sup>. Une mission confiée au cabinet d'architectes BPM, qui devrait créer 26 bureaux, des espaces de travail fonctionnels pour les agents et améliorer la qualité de l'accueil du public.

**JUIN 2019**

Démarrage des travaux

**MARS 2020**

Livraison attendue des locaux



Pendant la durée des travaux, une partie des services est installée dans les anciens bâtiments modulaires.

**1.3 M€<sub>HT</sub>**

Budget prévisionnel

## Cap sur les vacances dans les accueils de loisirs

Avec des effectifs importants en été - 516 enfants accueillis en juillet 2018, 344 en août - les 6 ALSH du territoire ont la même mission : offrir de vraies vacances !

Sports, baignade, balades, culture, jeux : la programmation 2019 est riche d'activités et réitère les journées itinérantes à la découverte des autres structures du territoire. Sans oublier les mini-camps, un par ALSH et les séjours pour les ados.

Programme et inscriptions sur le site de la CdC :

[www.cc-medoc-estuaire.fr](http://www.cc-medoc-estuaire.fr)



## Recherche animateurs / Animatrices

La CdC Médoc Estuaire recrute des animateurs/animatrices pour ses temps périscolaires et extrascolaires : le matin et le soir tous les jours de classe, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Vous pouvez postuler en ligne :

<http://www.cc-medoc-estuaire.fr/MEDOC-ESTUAIRE-RECRUTE.html>

ou déposer une candidature au service RH de la CdC Médoc Estuaire.

### + D'INFOS ?

#### Service Ressources Humaines

26 rue de l'Abbé Frémont,  
33460 Arsac

T. 05 57 88 93 95

[recrutementanim@medoc-estuaire.fr](mailto:recrutementanim@medoc-estuaire.fr)



# La fête de toutes les familles !

Gros succès de la 2<sup>e</sup> édition de Festi'familles, le 22 juin dernier à Arsac !

Ferme pédagogique, structures de jeux, initiation au cirque, maquillage, toutes les activités étaient gratuites et ouvertes aux familles des 10 communes du territoire.

L'occasion pour les enfants de s'amuser et pour les parents de se rencontrer, d'échanger avec les professionnels petite enfance, enfance, jeunesse et nouveauté cette année, d'assister à deux conférences sur la parentalité.



**FESTI'FAMILLES**  
2<sup>e</sup> édition du festival petite enfance, enfance, jeunesse pour toutes les familles de Médoc Estuaire

**SAMEDI 22 JUIN 2019**  
14h - 18h  
**ARSAC** \*\*

**BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE**      **ENTRÉE LIBRE & GRATUITE**

**PROGRAMME**  
Animations à destination des familles et enfants  
Structures gonflables, ferme pédagogique, initiation cirque, baby-foot humain, sculptures ballons, parcours motricité, maquillages...

**Stands d'information**  
Services petite enfance, enfance et jeunesse 0/17 ans tenus par des professionnels

**2 conférences parents (Dangers des écrans - 14 h / Les limites et interdits - 16 h)**  
Concert Macau Sax band

\*26 rue de l'abbé Frémont - 33400 ARSAC (derrière la mairie, le centre de loisirs et l'école maternelle)  
\* Programmation susceptible d'évoluer en cas d'intempéries. Informations sur [www.cc-medoc-estuaire.fr](http://www.cc-medoc-estuaire.fr)

**Médoc Estuaire** Pôle service au public  
Communauté de Communes  
05 24 73 14 99

## La fibre optique arrive !

Piloté par Gironde Numérique, le chantier 100% très haut débit est lancé depuis quelques mois. Les premières armoires qui distribueront la fibre optique dans les quartiers sont déjà installées.

**Point d'étape.** Les travaux ont commencé en 2018 au Pian-Médoc, à Soussans, à Labarde ou à Macau. Les premières habitations seront raccordées avant juin 2020. Pour les autres, les travaux se dérouleront en deux autres phases en 2022 et 2024. Plutôt discrète, la fibre optique suit le chemin tantôt aérien, tantôt souterrain du réseau téléphonique existant. Hormis quelques tranchées, les travaux sont assez légers et consistent surtout en la pose d'armoires là où existaient déjà celles du téléphone. Pas d'impact majeur à prévoir sur les déplacements !

### Questions pratiques

**À quand le très haut débit chez moi ?** Pour le savoir, consultez la carte d'éligibilité sur [www.girondehautmega.fr](http://www.girondehautmega.fr).

En zoomant sur votre commune puis sur votre habitation, vous obtiendrez une prévision de date de raccordement.

**Pourrai-je souscrire un abonnement auprès du fournisseur d'accès internet de mon choix ?** Oui, car les technologies choisies pour ce réseau permettront d'accueillir l'ensemble des opérateurs qui souhaitent proposer des abonnements à la fibre optique.

## Bienvenue aux nouvelles entreprises !

Idéalement située entre la métropole et le Médoc, la CdC Médoc Estuaire est une terre d'accueil pour les entreprises. Elle leur offre des espaces professionnels accessibles et à des prix attractifs. Elle souhaite la bienvenue à :

### ZONES D'ACTIVITÉS D'ARSAC

**TEC 33** : sur 2 000 m<sup>2</sup>, l'entreprise est spécialisée dans le conseil en gestion de logistique de nautisme, transport et manutention de bateaux, voitures, remorques et caravanes.

**Menuiserie LALAGUE** sur une surface de 4 000 m<sup>2</sup>.

### ZONES D'ACTIVITÉS AYGUE NÈGRE LUDON-MÉDOC

**SELECT**, entreprise d'électricité en bâtiment, bien connue des Ludonnais, s'implante sur la ZA sur une surface de 1 300 m<sup>2</sup> qui permettra à l'entreprise de développer son activité.

# L'office de tourisme se dessine dans le paysage

Depuis une toute nouvelle place de village, les lignes pures du futur office de tourisme communautaire se déploieront en éventail jusqu'à une terrasse qui surplombera le vignoble.

## Les premières esquisses en avant-première !

Après une étude menée l'an dernier et le lancement d'un concours d'architectes pour dessiner les plans du futur office de tourisme, c'est le projet d'une agence d'architecture bordelaise, l'Atelier des Architectes Mazières, spécialisée dans le milieu vitivinicole, qui a été retenu.

Le cahier des charges ? Créer un équipement touristique emblématique et attractif à **Margaux-Cantenac**, une vitrine du patrimoine naturel, vitivinicole et architectural en maîtrisant les coûts d'investissement et de fonctionnement de la structure.

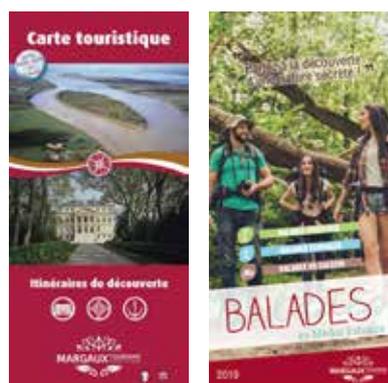
## Un écrin œnotouristique

Pari gagné ! De la pierre blonde locale, des claustras de bois, des surfaces ouvertes traversées par la lumière et donnant à voir toutes les saisons de la vigne environnante, sur une surface de 830m<sup>2</sup>, le futur bâtiment s'ouvrira sur un grand hall d'accueil dont la structure servira d'écrin aux produits du terroir et aux vins de 137 propriétaires. Ouvert toute l'année, le site comptera aussi deux boutiques, l'une dédiée au territoire, l'autre aux vins et à leurs accessoires.



**OUVERTURE  
DES PORTES**

## L'INFORMATION TOURISTIQUE À DOMICILE



PENSEZ AU SITE : [www.margaux-tourisme.com](http://www.margaux-tourisme.com)

Une idée de balade pédestre, fluviale, en calèche ?  
Les horaires du bac ? L'agenda des fêtes et manifestations ?

Si le site de Margaux Tourisme est pour les visiteurs une magnifique vitrine sur la richesse touristique du territoire, pour ses habitants, il est aussi une mine d'infos pratiques et peut-être l'occasion de redécouvrir le patrimoine local !



## En bref

- |  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| Un espace d'accueil                        | Un jardin et des abords paysagés    |
| 2 boutiques                                |                                     |
| Un belvédère                               | Un espace détente et jeux d'enfants |
| Un espace de réception pour des événements |                                     |



Perspective d'ambiance - © Margaux Tourisme - © Atelier des Architectes Mazières.



Perspective sur le hall et les boutiques - © Margaux Tourisme - © Atelier des Architectes Mazières.

# Notre Projet Éducatif Intercommunal

UN PROJET CRÉÉ ENSEMBLE, À FAIRE VIVRE ENSEMBLE !



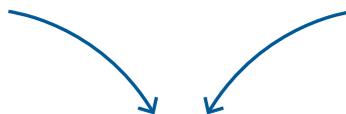
## NOS VALEURS

- Les valeurs de la République : "Liberté, égalité, fraternité".
- Le respect des individualités et des différences.
- L'égal accès aux structures ainsi qu'aux propositions éducatives du territoire.
- L'attention portée à autrui, le partage, l'entraide, la bienveillance.
- Le principe de laïcité comme moyen de vivre ensemble.



## NOS PRINCIPES

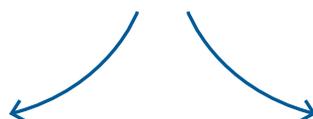
- Articuler notre action éducative autour de valeurs faisant consensus.
- Répondre aux besoins des enfants et des jeunes du territoire.
- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir et de s'émanciper.
- Participer à l'attractivité du territoire.
- Mobiliser le plus grand nombre d'acteurs éducatifs.
- Porter une attention particulière aux familles.



## DIAGNOSTICS



## UN TRAVAIL COLLECTIF



## NOS ORIENTATIONS

- Organiser une proposition éducative cohérente et soucieuse de l'équité territoriale.
- Laisser aux enfants et aux jeunes la possibilité de gérer leur temps libre.
- Proposer une offre éducative complémentaire et contribuer à l'enrichir de façon permanente.
- Développer la construction des compétences nécessaires à l'exercice d'une citoyenneté active.
- Contribuer, par l'éducation, au développement d'une société promotrice du vivre ensemble.

## ET MAINTENANT ?

Les principes et orientations du Projet Éducatif Intercommunal pour ces 4 prochaines années se déclinent autour de différentes actions :

1

S'approprier et participer à la mise en œuvre du Projet Éducatif Intercommunal.

4

Intensifier et généraliser la démarche d'ouverture des domaines d'éducation.

7

Associer les enfants et les jeunes de la vie de la structure à celle du territoire.

2

Une organisation de service adaptée aux orientations.

5

Renforcer et diversifier la dynamique partenariale.

8

Un projet pour et avec les jeunes.

3

Améliorer les continuités éducatives entre les structures.

6

Permettre aux familles d'être parties prenantes du Projet Éducatif Intercommunal et de l'organisation des structures.

9

Une gouvernance du Projet Éducatif Intercommunal adaptée aux enjeux éducatifs.

Dans la continuité des comités techniques thématiques, des rencontres seront organisées et déployées tout au long de la mise en œuvre du projet.

# Regards croisés

**Défini pour 5 ans, de juillet 2019 à décembre 2023, et réunissant toute la communauté éducative, le PEI (Projet Éducatif Intercommunal) a pour objectifs de renforcer la cohérence entre tous les acteurs et de garantir à chaque enfant la même qualité d'accompagnement dans son parcours.**

## Pourquoi un Projet Éducatif Intercommunal ?

**D. Fedieu :** l'éducation, comme le PEI, s'inscrit dans la durée, dans le partage de valeurs et le dialogue entre différents acteurs, à commencer par les enfants et leurs familles, mais aussi les élus, les professionnels, les partenaires comme la CAF, l'Éducation nationale ou le Département.

Le PEI va nous permettre de mutualiser nos efforts et d'apporter les réponses adaptées aux besoins des familles.

**X. Bunel :** c'est un outil indispensable, car en rassemblant tous les partenaires, le PEI donne une vision globale de l'enfant, à la fois élève, mais aussi membre d'une famille ou jeune citoyen du territoire.

Notamment au moment de l'adolescence, quand les jeunes regardent plutôt vers la métropole, il est important que les adultes se parlent et coordonnent l'accompagnement à l'autonomie.

DOMINIQUE  
FEDIEU



XAVIER  
BUNEL

Regards croisés de Dominique Fedieu, vice-président petite-enfance, enfance et jeunesse et Xavier Bunel, principal du collège d'Arsac.

## Comment a-t-il été construit ?

**D. Fedieu :** la CdC a souhaité adopter une démarche participative. De septembre 2017 à juin 2018, animée par deux fédérations d'éducation populaire, celle-ci s'est traduite par des manifestations à destination des enfants, des jeunes et de leurs familles afin de recueillir avis et propositions. Nous avons aussi organisé de nombreux comités techniques mobilisant plus de 180 acteurs éducatifs.

## Concrètement, qu'attendez-vous du PEI ?

**X. Bunel :** dans le cadre du PEI, nous avons rencontré les associations du territoire et nous allons étudier avec elles la possibilité de partager certains des locaux du collège après les cours. Nous attendons aussi, par exemple, de pouvoir nous appuyer sur des relais locaux en cas de rupture scolaire ou de trouver des partenaires pour l'accompagnement à la scolarité.

# Les accueils de loisirs (ALSH) poussent les murs

**Après la rénovation des structures d'accueil des tout-petits et pour accompagner leur épanouissement, plusieurs chantiers s'ouvrent dans les accueils de loisirs des 3-12 ans.**

## ALSH D'ARSAC

- Restructuration globale du groupe scolaire.
- 180 m<sup>2</sup> pour l'ALSH et le RAM ainsi qu'une mutualisation des espaces municipaux.

## CRÈCHE/RAM DU PIAN-MÉDOC : UNE ÉTUDE EN COURS

- Une mission d'architecte en 2019.
- Étudier les besoins de la crèche.
- Réorganiser l'espace pour le RAM.

## ALSH ÉLÉMENTAIRE DE LUDON-MÉDOC

- Ouverture récente d'un nouveau bâtiment modulaire de 350 m<sup>2</sup> pour l'accueil périscolaire.
- Partage du préau de l'école en cohérence avec l'extension récente du restaurant scolaire.

## ALSH ÉLÉMENTAIRE ET RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES À MACAU

- Un nouvel accueil de loisirs est à l'étude. et un espace dédié pour le RAM.
- Différents espaces mutualisés, dont une grande salle d'activité de 200 m<sup>2</sup> pour l'accueil de loisirs.

- **ÉTÉ 2019**  
Démolition du bâtiment ALSH actuel
- **FÉVRIER 2020**  
Livraison du nouveau bâtiment

# Budget 2019

## UN BUDGET AMBITIEUX DANS UN CONTEXTE TOUJOURS AUSSI CONTRAINT

Malgré l'érosion des ressources du fait d'une nouvelle diminution du soutien financier de l'État, la rigueur, la rationalisation et le contrôle des dépenses permettent, cette année encore, de poursuivre un programme d'investissement et de création de services ambitieux, sans hausse de la fiscalité.

## DES INVESTISSEMENTS AUDACIEUX POUR L'AVENIR

Un budget résolument offensif qui se traduit par l'engagement d'opérations d'envergure qui trouveront, pour certaines, leur conclusion dans 2 ou 3 ans :



**3.25 M€**

Assainissement (réhabilitation et extension de réseaux).



**1.3 M€**

Extension de l'Hôtel Communautaire.



**200 K€** (étude)

**2.2 M€** (bâtiment)

Réalisation d'un office de tourisme communautaire sur la commune de Margaux-Cantenac.



**900 K€**

Construction d'un ALSH et RAM à Macau.



**1.4 M€**

Eau potable (réhabilitation et extension de réseaux).



**375 K€**

Poursuite du programme de voirie.

Montants HT / coût global de chaque opération

**6.1 M€**

pour les dépenses de gestion courante.  
(5,9 M€ en 2018)



**6.1 M€**

pour les dépenses de personnel.  
(6,05 M€ en 2018)

## ENDETTEMENT

↘ **181€ / hab.**

Il est dans la moyenne des collectivités de même taille, et en diminution ces dernières années.

Capacité de désendettement

≈ **10 ANS**

En deçà du ratio de vigilance fixé à 12 ans.

**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BÉNÉFICIE D'UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINTE ET DISPOSE D'UNE MARGE DE MANŒUVRE SIGNIFICATIVE POUR ASSUMER LES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS À VENIR.**

# Quelques repères

## RESSOURCES FISCALES\*

**3 984 333 €**

Fiscalité ménages (taxes habitation taxes foncières).

**2 609 694 €**

Fiscalité économique.



**126 000 €**

Autres (taxes de séjour, attributions de compensation, fonds de péréquation des ressources intercommunales).

**3 818 983 €**

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, traitement et gestion des déchèteries.

\*Ressources attendues en 2019

## Eau/assainissement, un budget distinct

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la CdC gère les services d'eau potable et d'assainissement. Si la gestion est confiée à différents délégataires, la collectivité porte l'essentiel de l'investissement (renouvellement et extension des réseaux et équipements). Pour 2019, celui-ci restera conséquent.

### Le saviez-vous ?

Les services d'eau potable et d'assainissement sont financés par les usagers au travers de leurs factures. La comptabilité est assurée sur un budget distinct du budget principal.



## L'analyse du Vice-Président en charge des finances

Les dépenses de gestion courante sont en légère augmentation, en corrélation avec l'évolution de la population. Il a notamment été constaté à la rentrée 2018 une forte hausse des effectifs dans les différents accueils périscolaires pour lesquels la collectivité doit apporter des moyens matériels et humains toujours plus importants. Les dépenses de personnel devront aussi prendre en compte l'évolution réglementaire des carrières des agents et les obligations d'encadrement des enfants.

Côté recettes, les élus communautaires ont décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité, ce qui n'empêchera pas une évolution sensible des ressources fiscales compte tenu de la dynamique territoriale confirmée par la construction de nouveaux logements.

# MÉMENTO

---

# DES

---

# SERVICES

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ESTUAIRE

26, rue de l'Abbé Frémont  
33460 ARSAC  
**05 57 88 08 08**  
[contact@medoc-estuaire.fr](mailto:contact@medoc-estuaire.fr)

**OUVERTURE :**  
Lundi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h / 13h - 17h  
Mardi : 10h - 12h / 13h - 17h  
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h - 16h



### ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENTS (ALSH) ACCUEILS PÉRISCOLAIRES (APS)

ALSH/APS ARSAC - **06 45 75 37 26**  
[alsh.arsac@medoc-estuaire.fr](mailto:alsh.arsac@medoc-estuaire.fr)

ALSH CUSSAC FORT-MÉDOC - **06 15 46 48 28**  
[alsh.cussac@medoc-estuaire.fr](mailto:alsh.cussac@medoc-estuaire.fr)

ALSH/APS LE PIAN-MÉDOC - **06 46 90 17 82**  
[alsh.lepian@medoc-estuaire.fr](mailto:alsh.lepian@medoc-estuaire.fr)

ALSH/APS LUDON-MÉDOC - **06 45 75 22 21**  
[alsh.ludon@medoc-estuaire.fr](mailto:alsh.ludon@medoc-estuaire.fr)

ALSH/APS MACAU - **06 45 75 53 64**  
[alsh.macau@medoc-estuaire.fr](mailto:alsh.macau@medoc-estuaire.fr)

ALSH SOUSSANS - **06 45 75 21 99**  
[alsh.soussans@medoc-estuaire.fr](mailto:alsh.soussans@medoc-estuaire.fr)

### ACCUEILS PÉRISCOLAIRES MULTI SITES (APS)

APS CUSSAC/LAMARQUE  
**06 45 75 37 67**  
[msscussaclamarque@medoc-estuaire.fr](mailto:msscussaclamarque@medoc-estuaire.fr)

APS MARGAUX-CANTENAC, LABARDE  
**06 09 52 28 67**  
[msmargauxcantenaclabarde@medoc-estuaire.fr](mailto:msmargauxcantenaclabarde@medoc-estuaire.fr)

APS ARCINS-SOUSSANS  
**06 09 52 29 12 / 06 45 75 21 99**  
[mssoussansarcins@medoc-estuaire.fr](mailto:mssoussansarcins@medoc-estuaire.fr)

**OUVERTURE ALSH\*** : 7h30 - 18h30 **OUVERTURE APS\*** : 7h - 8h45 / 16h - 19h  
[www.cc-medoc-estuaire.fr/-enfance-et-jeunesse.html](http://www.cc-medoc-estuaire.fr/-enfance-et-jeunesse.html) \*Horaires variables selon les communes.



### CRÈCHES ET MICRO-CRÈCHES

**À PETITS PAS**  
138 Allée Grammont  
33290 LE PIAN-MÉDOC  
Lundi au vendredi : 8h - 18h  
**05 56 28 16 21**  
[apetitspas@medoc-estuaire.fr](mailto:apetitspas@medoc-estuaire.fr)

**LES MILOUS**  
13 rue du Vieux Chêne  
33460 LAMARQUE  
Lundi au vendredi : 7h30 - 18h30  
**05 56 79 10 85**  
[microcreche@medoc-estuaire.fr](mailto:microcreche@medoc-estuaire.fr)

**PETITS BOUCHONS**  
Rue de la Longua  
33290 LUDON-MÉDOC  
Lundi au vendredi : 8h - 18h  
**05 56 58 85 53**  
[petitsbouchons@medoc-estuaire.fr](mailto:petitsbouchons@medoc-estuaire.fr)

**PICOTI**  
1 rue Armand Lalande  
33460 MARGAUX-CANTENAC  
Lundi au vendredi : 7h30 - 18h30  
**05 56 79 18 58**  
[microcreche@medoc-estuaire.fr](mailto:microcreche@medoc-estuaire.fr)



### RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

**06 71 07 99 54**  
[ram.macau@medoc-estuaire.fr](mailto:ram.macau@medoc-estuaire.fr)

**07 88 27 93 48**  
[ram.lepian@medoc-estuaire.fr](mailto:ram.lepian@medoc-estuaire.fr)

Horaires des animations collectives  
et permanences individuelles :  
[www.cc-medoc-estuaire.fr/  
le-relais-assistantes-maternelles](http://www.cc-medoc-estuaire.fr/le-relais-assistantes-maternelles)



### SERVICE EAU, ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT, DÉCHETS

Rue de Lesclause (centre de recyclage)  
33460 ARSAC  
**05 18 06 10 34**  
[contact@medoc-estuaire.fr](mailto:contact@medoc-estuaire.fr)

**Horaires d'ouverture au public :**  
Lundi, mercredi et vendredi :  
9h - 12h / 14h - 16h30  
Mardi et jeudi : 14h - 16h30



### SERVICE POLICE INTERCOMMUNALE

10A, rue de la Trémouille  
33460 MARGAUX-CANTENAC  
**05 57 22 21 55** - [sec.police@medoc-estuaire.fr](mailto:sec.police@medoc-estuaire.fr)  
Lundi au vendredi : 9h - 12h / 13h - 17h

**PATROUILLE POLICE INTERCOMMUNALE**  
**06 26 79 08 84** - [police@medoc-estuaire.fr](mailto:police@medoc-estuaire.fr)  
Lundi au vendredi :  
8h - 18h (périodes scolaires)  
10h - 18h (hors périodes scolaires)



### POINT INFO TOURISME

Port de Lamarque - 33460 LAMARQUE  
**05 56 58 76 19** - [infotourisme@medoc-estuaire.fr](mailto:infotourisme@medoc-estuaire.fr)  
[www.margaux-tourisme.com](http://www.margaux-tourisme.com)

**MAI, JUIN ET SEPTEMBRE :**  
Mercredi au dimanche : 9h30 - 13h / 14h - 17h30  
Fermé les lundis et mardis.  
**JUILLET ET AOÛT :** 7/7j : 9h - 18h



### DÉCHÈTERIE D'ARSAC

Route de Lesclause, Lieu-dit "La Passe de Monteil" 33460 ARSAC

Lundi au samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h  
Dimanche : 8h30 - 12h  
Fermée les jours fériés.



### DÉCHÈTERIE DE CUSSAC FORT-MÉDOC

Route de Saint-Laurent  
33460 CUSSAC FORT-MÉDOC

**Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :**  
Lundi au vendredi : 13h30 - 18h  
Samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h  
Dimanche : 8h30 - 12h  
Fermée les jours fériés.

**Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :**  
Lundi au vendredi : 13h30 - 17h  
Samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
Dimanche : 8h30 - 12h  
Fermée les jours fériés.



### SERVICE DE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

**05 24 73 14 99** - [contact@medoc-estuaire.fr](mailto:contact@medoc-estuaire.fr)